Ville, date

**Stop au littering: (Ville/commune) recherche des parrains de sites**

**(Ville/commune) adopte une nouvelle mesure contre le littering: à partir du (date), les marraines et les parrains de sites veilleront à la propreté des parcs, rues, aires de jeu et chemins de randonnée pédestre. Ville/commune lance donc un appel aux associations, classes des écoles et particuliers souhaitant s’engager bénévolement pour un monde propre.**

Le littering agace et porte atteinte à l’environnement. C’est pourquoi (ville/commune) a adopté une nouvelle mesure contre les déchets sauvages: les «marraines et les parrains de sites» se chargent chacun d’une zone définie et la nettoient régulièrement. En Suisse, plusieurs villes et communes mènent déjà des projets de parrainage de site. Les classes ramassent par exemple les déchets sur le chemin de l’école, les clubs de football se chargent du nettoyage des installations sportives ou les habitant(e)s nettoient des sections de rues ou les aires publiques de grillades. Cette mesure est peu coûteuse, décharge le service de nettoyage et réduit visiblement le littering. (Citation d’un représentant de la ville/commune, par ex. du maire ou de l’initiateur du projet)

**Recherchons parrains de sites**

Pour couvrir un maximum de zones, (ville/commune) lance un appel aux particuliers, groupes et organisations souhaitant prendre en charge un parrainage de site. Tout le monde peut devenir parrain de site: les détaillants, les politiques, les associations, les classes, les demandeurs d’asile, les familles et les particuliers. Grâce à leurs tournées de nettoyage régulières, ils veillent à la propreté de leur zone. «Un parrainage de site est une situation win-win», indique Nora Steimer, directrice de la Communauté d’intérêts pour un monde propre (IGSU) chargée du soutien aux projets de parrainages de sites. «Ville/commune et ses habitant(e)s ne sont pas les seuls gagnants d’un environnement propre. Les élèves des écoles, par exemple, apprennent aussi à gérer les déchets dans les règles de l’art, les associations peuvent utiliser un parrainage de site pour stimuler l’esprit d’équipe et les personnes conscientes de l’environnement peuvent créer des réseaux avec celles qui partagent leurs idées.»

**Une mesure anti-littering efficace**

L’efficacité des projets de parrainage de site contre le littering a été démontrée par une étude en deux sections de l’IGSU et de l’EPF Zurich, réalisée sur le thème des parrainages de sites en 2015 et 2016 à la demande de l’Office fédéral de l’environnement (OFEV). Grâce à un entretien régulier, les zones concernées sont propres et nettes, élevant le seuil d’inhibition relatif à l’abandon de déchets. Une raison de plus pour l’IGSU d'aider les villes et les communes à mener leurs propres projets de parrainage de site.

Informations complémentaires sur [www.parrainagedesite.ch](http://www.parrainagedesite.ch/) et [www.igsu.ch](http://www.igsu.ch).

**Contact médias**

* Coordonnées de la ville ou commune
* Nora Steimer, directrice IGSU, téléphone 043 500 19 99